



**COMITE DE PROGRAMME (COMPRO)
DU SECONDAIRE**

Prof. Anne SGARD, Directrice

Anne.sgard@unige.ch

**Procès-verbal adopté de la réunion du Comité de programme du secondaire
Lundi 13 décembre 2010 à 17h00, Pavillon Mail, salle 234.**

Membres présents :

François Bertagna, Alain Bolle, Pierre-François Burgermeister, Raphael Fornallaz ,
Isabelle Grin, Charles Heimberg, Karim Khatib, Andreas Müller, Bernard
Schneuwly, Anne Sgard

Membres invités permanents :

Rémy Villemin, Catherine Walther Green.

Membre excusé :

Jérôme David

Invité exceptionnel:

Harry Koumrouyan

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2010.
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2010.
4. Discussion avec Monsieur Koumrouyan (17h00 -18h00).
5. Référentiels de compétences.
6. Informations sur la Commission des équivalences.
7. Divers.

1. Approbation de l'ordre du jour.

- o L'ordre du jour est approuvé.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2010.

- o Le procès verbal de la séance du 18 octobre 2010 est adopté.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2010.

- o En raison du délai trop court (PV remis aux membres lors de la séance), l'adoption de ce PV se fera lors de la séance du 17 janvier 2011.

4. Discussion avec Monsieur Koumrouyan (17h00 – 18h00).

- o Les membres du Comité ont souhaité inviter M. Koumrouyan à cette réunion pour échanger avec lui à propos des conditions de stages des étudiants ; il s'agissait notamment de discuter des taux d'engagement, des cahiers des charges, du calendrier. La discussion a été longue et riche ; les principaux points sont résumés ici.
- o La discussion s'est engagée sur le statut de CSD2, suite à la modification du PE (Cf séance du 18 octobre) : Comment organiser le stage dans le second niveau/second ordre ? Comment concilier les exigences de formation avec les charges horaires,

certains étudiants dépassant largement les 100% ? Comment répondre aux contraintes de la certification ?

- Propositions :
 - Généraliser la voltige pour tous les CSD2 ? Ou y avoir recours plus fréquemment ? ou du moins mieux la reconnaître quand des étudiants sont du fait de leur engagement sur plusieurs postes ? (F. Bertagna, K. Khatib)
 - A ce propos s'appuyer sur les RFDDir, et mieux reconnaître leurs compétences et leur apport à la formation (F. Bertagna, R. Fornallaz)
 - Insister lors des recommandations aux écoles pour éviter notamment les charges de type maîtrise de classe (R. Villemin)
 - Mieux informer les étudiants sur les exigences de formation en amont, insister sur les possibilités de taux partiel, étudier la possibilité d'un CSD2 sur deux ans, formaliser à travers un contrat clair (C. Heimberg) ; des procédures de dérogation sont possibles dans le cas d'une formation sur deux ans (C. Walther Green)
- Réponses de M. Koumrouyan :
 - M. Koumrouyan revient avec insistance sur la complexité et la lourdeur du système actuel : ne pas le complexifier davantage pour les directeurs d'école, ne pas le surcharger pour les étudiants, ne pas rallonger le temps de formation. Des contraintes accrues du côté de la formation risquent de décourager les recrutements. Il rappelle également que les études sont de plus en plus longues et cela retarde d'autant l'avancée dans la carrière des enseignants.
 - N'est pas opposé au principe de la voltige mais insiste sur les difficultés pratiques qu'elle implique en termes de coordination entre écoles, de temps de déplacement... Rappelle que la situation actuelle est une situation limite du fait du nombre élevé d'étudiants à l'IUFE, ce nombre devrait décroître dans les années à venir. Signale que ce sont souvent les étudiants qui demandent un taux d'engagement élevé.
 - Partage le principe de s'appuyer largement sur les RFDDir.
- Un accord se dégage sur le principe des recommandations aux écoles, notamment à propos de la voltige, sur la nécessaire information à transmettre au plus tôt aux étudiants sur les exigences de formation et sur leur engagement.
- C. Walther Green propose de présenter au comité, des statistiques plus précises sur les CSD2 (44 cette année) : emploi, taux d'engagement, « voltigeurs », etc....
- Discussion sur les stages et l'emploi des étudiants toutes catégories confondues.
 - K. Khatib pose la question de la limitation du nombre de CCDIDA, de la possibilité d'un numerus clausus qui se référerait à des prévisions du nombre de postes disponibles.
 - B. Schneuwly rappelle la position de l'IUFE : un numerus clausus est inapplicable car il impliquerait que l'institution s'engage à offrir un emploi en fin de CCDIDA, ce qui est impossible.
 - M. Koumrouyan explique pourquoi les prévisions de postes sont complexes : l'unité de mesure est l'heure de cours et non le poste, et trop de paramètres interviennent pour faire varier le nombre final de postes et la répartition entre disciplines.
 - F. Bertagna insiste sur la nécessaire information des étudiants à l'entrée à l'IUFE, et sur l'engagement des écoles à puiser dans le réservoir des diplômés en cas de besoins de remplacements.
 - R. Fornallaz informe d'une certaine réticence des enseignants accueillant les stagiaires vis-à-vis du système informatisé de répartition des stages. La discussion s'engage sur l'intérêt et l'efficacité du système, mais qui ne doit pas remplacer le nécessaire contact humain entre IUFE et enseignants.
 - F. Bertagna pose la question du cahier des charges des étudiants stagiaires : des modalités d'adaptation explicites vis-à-vis de la situation générale sont nécessaires, notamment sur la question de la formation continue, des surveillances, des voyages, etc...

- A quoi M. Koumrouyan répond que cette adaptation ne doit pas être trop contraignante pour les directeurs d'écoles, pour préserver le recrutement des étudiants de l'IUFE.
- Discussion sur le calendrier formation-stages
 - M. Koumrouyan présente un calendrier établi pour la procédure de recrutement 2011, visant à préserver la priorité aux CCDIDA diplômés cette année :
 - fin mars 2011 : fin des affectations en interne
 - avril : affectation des MASE2
 - mai : placement des CCDIDA sous réserve de réussite de leur diplôme 2011 et de leur master disciplinaire, en attente de leurs résultats
 - juin-juillet : recrutement des extérieurs
- B. Schneuwly se félicite de l'élaboration de ce calendrier et informe que l'IUFE a avancé le calendrier des examens pour pouvoir valider le plus tôt possible les CCDIDA. Les entretiens menés par R. Villemin et S. Toulou démarrent dès mars, les notes doivent être rendues le 10 juin pour un traitement rapide.
- P.F. Bürgermeister signale la difficulté qui demeure du point de vue du calendrier des masters disciplinaires dont les notes sont transmises plus tard. Il est nécessaire de prévenir les étudiants concernés dès le début de l'année de la nécessité de valider leur master au plus tard début juillet.
- H. Koumrouyan indique que, en cas de pénurie, des étudiants en cours de validation de leur diplôme de master universitaire peuvent être recrutés (pendant l'été, en attendant la session d'août), s'ils ont un préavis favorable de leur directeur de master. B. Schneuvly rappelle que si les étudiants n'ont pas validé leur master à la rentrée de l'IUFE ils ne sont pas acceptés.
- M. Koumrouyan est vivement remercié pour cette discussion très constructive ; la réunion continue ensuite sur les deux points suivants.

5. Référentiels de compétences.

- Le travail est en cours avec les enseignants et formateurs de terrain de l'IUFE pour élaborer un ensemble de textes de cadrage sur les référentiels et sur les modalités de suivi et d'évaluation des étudiants en stage.
- B. Schneuwly présente l'avancement des discussions. Les textes devraient être finalisés au cours du mois de décembre et présentés au Compro lors de la séance de janvier. Ils seront ensuite diffusés auprès des étudiants.

6. Informations sur la Commission des équivalences.

- Conformément à l'information transmise par R. Villemin lors de la précédente réunion, un point du règlement d'organisation sera modifié par l'Assemblée : dorénavant, la commission ne transmettra pas toutes ses décisions au Compro pour validation mais sera habilitée à saisir le comité en cas de problème. Faute de temps ce point n'a pas pu être voté lors de la précédente réunion de l'Assemblée, il le sera le 20 janvier.
- Un rapport a été rédigé pour l'Assemblée par le président de la commission des équivalences et validation des acquis, Jérôme David, pour rendre compte des travaux de cette commission : 28 dossiers ont été traités, 62 dispenses octroyées, majoritairement pour les domaines didactique de la discipline et sciences de l'éducation.

7. Divers

- K. Khatib interroge la conseillère des études sur la liste des cours à option proposés aux étudiants et sur les modifications intervenues ; la conseillère lui répond que les modifications sont généralement le fait de l'Université (FPSE), qui ouvre ces cours aux étudiants de l'IUFE et sur lesquels elle n'a aucune marge de manoeuvres.
- C. Walther Green informe le comité qu'il devra se prononcer sur un plan d'étude destiné aux disciplines non académiques et que l'IUFE assure dans le cadre de la

formation continue (DAS) ; le texte sera envoyé aux membres prochainement pour être discuté lors de la réunion de janvier. K. Khatib indique que les étudiants actuellement inscrits en DAS souhaiteraient un meilleur accès à l'information.

- K. Khatib annonce son retrait du Comité à partir de janvier 2011, qu'il soit ici remercié pour sa participation.

La séance est levée à 19h25.

Prochaine réunion le lundi 17 janvier 2011 à 17h.